

Rapport sur la qualité des actifs au 31 mars 2019

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat.

Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 31 mars 2019, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

I – Prêts garantis

1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	12 517
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
Total	12 517

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	12 517
Autres	
Total	12 517

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	3 974
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	8 543
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
Total	12 517

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement. Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	2 909	1 066	3 974
Caution délivrée par un établissement de crédit	5 948	2 595	8 543
Total	8 857	3 660	12 517

3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	18	512	86	2 519	104	3 031
2007	32	938	206	5 622	238	6 560
2008	36	1 098	265	6 878	301	7 976
2009	39	1 176	377	9 406	415	10 582
2010	47	1 316	701	15 660	748	16 976
2011	74	2 516	733	18 269	807	20 785
2012	154	3 941	506	11 560	660	15 501
2013	371	6 829	696	12 329	1 067	19 158
2014	592	10 409	626	10 150	1 218	20 559
2015	974	12 552	1 434	18 046	2 408	30 598
2016	787	8 442	1 275	13 195	2 062	21 637
2017	646	5 554	1 374	11 646	2 020	17 200
2018	205	1 803	263	2 125	469	3 928
Total	3 974	57 086	8 543	137 405	12 517	194 491

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	1	825	4	3 267	4	4 092
1	7	1 052	43	6 279	50	7 331
2	14	1 185	101	7 078	115	8 263
3	31	1 680	150	7 096	181	8 776
4	51	2 164	204	7 285	255	9 449
5	78	3 665	275	8 347	353	12 012
6	108	3 839	441	10 077	549	13 916
7	108	3 354	485	9 940	594	13 294
8	111	2 543	451	8 253	562	10 796
9	144	2 855	479	7 705	623	10 560
10	144	2 477	513	7 237	658	9 714
11	201	2 960	628	8 004	828	10 964
12	193	2 656	572	7 034	765	9 690
13	219	2 777	656	7 282	875	10 059
14	191	2 286	461	5 264	652	7 550
15	171	2 023	392	4 325	563	6 348
16	278	2 830	482	4 857	760	7 687
17	273	2 652	447	4 322	720	6 974
18	295	2 571	544	4 375	839	6 946
19	201	1 790	258	2 260	459	4 050
20	144	1 350	149	1 380	293	2 730
21	223	1 879	144	1 282	367	3 161
22	256	2 022	184	1 498	440	3 520
23	373	2 578	334	2 086	707	4 664
24	146	971	133	789	280	1 760
25	13	99	13	83	26	182
26	0	2	-	-	0	2
27	0	1	-	-	0	1
28	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-
30	-	-	-	-	-	-
Total	3 974	57 086	8 543	137 405	12 517	194 491

5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 (Moody's) et AAL (DBRS). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1^{er} échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est donc de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

II – Exposition sur des personnes publiques

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créditeur de 10 360 euros au 31 mars 2019.

III – Organismes de titrisation et entités similaires

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

IV – Valeurs de remplacement

Au 31 mars 2019, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

Obligations :

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN du titre	Libellé du titre	Nominal en Euros	Catégorie
FR000189151	OAT 4.25 25/04/2019	10 900 000	HTC
FR0010854182	OAT 3.50 25/04/2020	10 900 000	HTC
FR0010192997	OAT 3.75 25/04/2021	10 900 000	HTC
FR0011196856	OAT 3.00 25/04/2022	10 900 000	HTC
FR0011486067	OAT 1.75 25/05/2023	10 900 000	HTC
	Total	54 500 000	

Ce portefeuille est éligible BCE. La valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2019 est de 59 749 347 euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 59 086 643 euros montant repris en tant que valeurs de remplacement.

A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH a deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créditeur de 37 110 467 euros au 31 mars 2019.

V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat pour le premier trimestre 2019 est de 6.9 %.

VI – Risque de taux

Chaque émission sécurisée est reprêtée à LBP par un prêt collatéralisé de même montant nominal, avec un taux nominal fixe égal ou supérieur au taux nominal fixe de l'émission et de même maturité. La Banque Postale Home Loan SFH n'a donc pas d'autre risque de taux d'intérêt que celui généré par le remplacement des capitaux propres de la société.

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les recommandations formulées par l'EBA (Guidelines on the management of interest rate risk arising from non-trading activities EBA/GL/2015/08 22 mai 2015) pour la mesure du risque de taux d'intérêt global sont appliquées par La Banque Postale Home Loan SFH, et les capitaux propres sont donc dorénavant exclus de la mesure du risque de taux, sans que cela modifie la politique de remplacement des capitaux propres de la société avec un portefeuille d'investissement visant à répliquer un écoulement linéaire sur 10 ans.

Après un défaut de La Banque Postale, La Banque Postale Home Loan SFH recevra les prêts à l'habitat reçus en garantie : dans un tel cas, La Banque Postale Home Loan SFH peut être exposée à un risque de taux d'intérêt, en raison de l'impasse entre les émissions et le portefeuille de prêts à l'habitat.

Au 31 mars 2019, la sensibilité de la valeur actuelle nette des émissions sécurisées et de la fraction du cover pool permettant de respecter le taux de surdimensionnement contractuel de 8.1 % est de 19.6 M€ pour un choc de 200 bps, soit 9.34 % des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH (après application d'un taux de remboursement anticipé de 11.5 % l'an sur le cover pool correspondant à la moyenne historique du taux de remboursement anticipé constaté sur le cover pool).

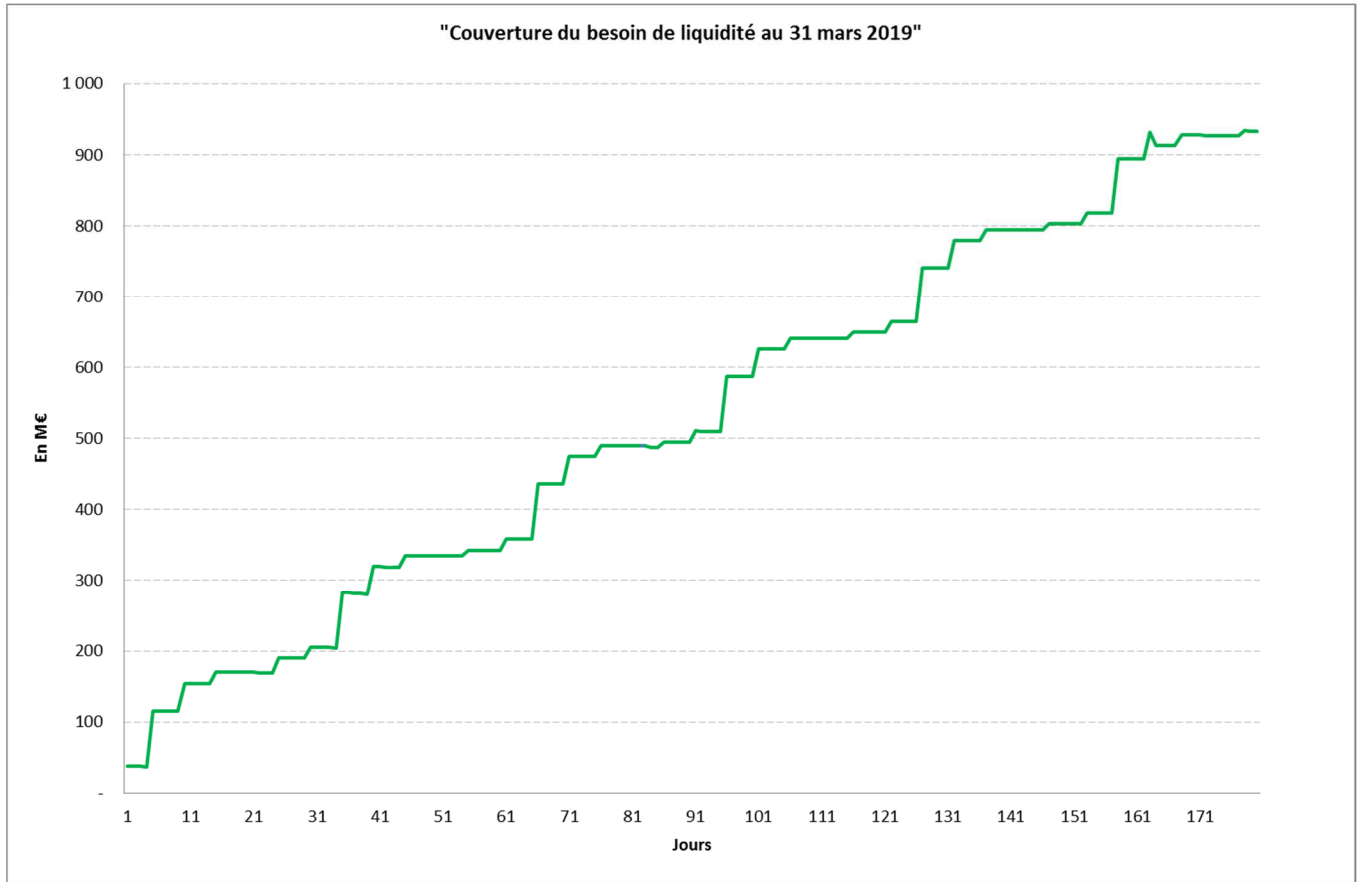
Sensibilité à un choc de taux	M€
-2%	7.5
2%	-19.6

VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 515-7-1 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ».

C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 31 mars 2019, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 13 mai 2019,

Stéphane Magnan
 Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH